

Coûts détaillés

(Version caviardée)

Table des matières

1. Présentation des coûts détaillés5

2. Précisions sur les coûts des principales activités.....6

Liste des tableaux

Tableau 1 Coûts des travaux avant-projet et projet par élément (M\$ de réalisation).....5

Tableau 2 Répartition des coûts des activités du Projet (M\$ de réalisation).....6

Tableau 3 Coûts de la rubrique « Client » (M\$ de réalisation).....7

1. Présentation des coûts détaillés

- 1 Le tableau 1 présente une ventilation des coûts pour les phases avant-projet et projet.

Tableau 1
Coûts des travaux avant-projet et projet par élément
(M\$ de réalisation)

	TRANSPORT		TRANSPORT	Télécom- munications	GLOBAL TRANSPORT et TÉLÉCOM.	%
	Postes	Lignes				
Coûts de l'avant-projet					4,3	1,1%
Études d'avant-projet					4,3	1,1%
Coûts du projet					396,7	98,9%
Ingénierie interne						
Ingénierie externe						
Client	7,5	0,7	8,2	0,2	8,4	2,1%
Approvisionnement						
Construction						
Gérance interne						
Gérance externe						
Provision						
Autres coûts						
Frais financiers					34,0	8,5%
TOTAL	274,8	124,0	398,9	2,2	401,0	

* Note : Les totaux ont été calculés à partir de données non arrondies.

- 2 Le Transporteur présente au tableau 2 la répartition des coûts des principales activités
3 requises pour la réalisation du Projet.

Tableau 2
Répartition des coûts des activités du Projet
(M\$ de réalisation)

Coûts de l'avant-projet et du projet	TRANSPORT		TRANSPORT	Télécom-munications	GLOBAL TRANSPORT et TÉLÉCOM.	%
	Postes	Lignes				
Études d'avant-projet, ingénierie interne et Client	7,5	0,7	8,2	0,2	8,4	2,1%
Frais financiers					34,0	8,5%
Autres coûts						
Provision						
Approvisionnement						
Construction						
TOTAL	274,8	124,0	398,9	2,2	401,0	

1 * Note : Les totaux ont été calculés à partir de données non arrondies.

2. Précisions sur les coûts des principales activités

Études d'avant-projet, ingénierie interne et externe, gérance interne et externe

- 2 Les coûts des travaux d'ingénierie sous-traités à l'externe seront imputés au prix coûtant. Par
 3 ailleurs, les services d'ingénierie interne sont facturés par le mécanisme de facturation
 4 interne. Quant aux coûts pour la gérance de projet, ils représentent tous les frais relatifs à la
 5 gestion de projet et à la gérance de chantier. Les frais de gérance sont mesurés en
 6 pourcentage du coût des projets. Par ailleurs, Hydro-Québec surveille étroitement les frais de
 7 gérance de ses projets afin que ceux-ci demeurent concurrentiels.

Client

- 1 Le Transporteur présente au tableau 3 une ventilation des coûts de la rubrique « Client » du
2 tableau 2.

Tableau 3
Coûts de la rubrique « Client »
(M\$ de réalisation)

Description	\$ Avant	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Expertise immobilière	0,0	2,3	0,1	0,1	-	-	2,5
Inspection finale et mise en route	0,0	0,3	0,5	1,5	1,6	-	3,9
Mise en valeur	-	-	-	-	0,1	-	0,1
Expertise Technique	0,7	0,3	0,1	0,2	0,3	-	1,6
Communications et relations publiques	0,1	0,1	-	-	-	-	0,2
TOTAL	0,8	3,0	0,7	1,8	2,0	-	8,4

* Note : Les totaux ont été calculés à partir de données non arrondies.

- 3 La nature de ces coûts est décrite comme suit :
- 4 • Expertise immobilière : activités réalisées pour, entre autres, l'obtention des droits de
 - 5 servitude, l'acquisition de terrains et l'évaluation des indemnités immobilières ;
 - 6 • Inspection finale et mise en route : activités associées aux essais techniques et
 - 7 spécialisés pour s'assurer du bon fonctionnement des équipements installés avant la
 - 8 mise en service commerciale ;
 - 9 • Expertise technique : activités liées à la planification du réseau, à la conception des
 - 10 équipements et à la planification de l'exploitation du réseau ;
 - 11 • Mise en valeur : crédit consacré à la mise en valeur de l'environnement et à l'appui au
 - 12 développement régional afin d'amortir les impacts du Projet dans le milieu.
 - 13 • Communications et relations publiques : activités réalisées pour assurer les
 - 14 communications avec le public, les municipalités et les différents organismes
 - 15 régionaux.

Frais financiers

1 Conformément à la décision D-2002-95¹ de la Régie, la capitalisation des frais financiers aux
2 immobilisations en cours est réalisée au taux du coût moyen en capital de l'année témoin
3 projetée, soit 5,907%² pour 2025.

4 De plus, conformément à la décision D-2003-68³, le Transporteur précise que la capitalisation
5 des frais financiers selon le coût moyen en capital prospectif de 5,694 %⁴ procure une
6 réduction de 0,6 M\$.

Autres coûts

7 Ces autres coûts sont estimés en fonction des besoins réels du Projet et correspondent à des
8 activités nécessaires à son bon déroulement. Ces coûts seront facturés par la suite au Projet
9 en fonction des coûts réels. Ils regroupent notamment les éléments suivants :

- 10 • Gestion des matières dangereuses ;
- 11 • Fourniture de matériel ;
- 12 • Matériel à projets et guichet unique ;
- 13 • Revalorisation des biens meubles excédentaires ;
- 14 • Frais d'acquisition des biens et services ;
- 15 • Gestion des données et des documents (originaux et géomatiques).

Provision

16 Conformément à la demande de la Régie⁵, la provision s'élève à ■■■■ % lorsque l'on
17 retranche les autres coûts et les frais financiers du coût du Projet.

18 La provision est un montant inclus dans une estimation pour couvrir les incertitudes
19 imputables aux risques et aux imprécisions associés notamment aux durées, aux quantités,
20 au contenu technique, au mode d'approvisionnement, à la concurrence sur le marché
21 (fournisseurs, entrepreneurs), aux conditions climatiques et géographiques, au contexte
22 social, économique ou politique, ainsi qu'à tout autre élément défini dans l'étendue des
23 travaux du Projet.

1 [D-2002-95](#), p. 91.

2 [D-2025-022](#), par. 107.

3 [D-2003-68](#), p. 26.

4 [D-2025-022](#), par. 107.

5 [D-2003-68](#), p. 18.

1 Conformément à la pratique généralement suivie dans l'industrie, la méthodologie de calcul
2 de la provision est basée sur la fiabilité de la source de données, le degré de détail du contenu,
3 les facteurs de risque inhérents à chaque étape de réalisation du Projet ainsi que sur le degré
4 de risque que l'organisation est prête à accepter.

5 Les provisions prévues sont déterminées en fonction des risques propres à chaque projet et
6 peuvent donc varier grandement d'un projet à un autre. Ces provisions ne sont « facturées »
7 à un projet que dans la mesure où des risques se sont matérialisés et ont engendré des coûts
8 réels lors de la réalisation de ce projet. Ainsi, les sommes engagées (ou prévues au budget)
9 pour le Projet du Transporteur et non utilisées ne seront pas imputées à ce dernier.
10 Par conséquent, le coût final du Projet correspond au montant réellement engagé au cours
11 de sa réalisation. Aucune provision n'est calculée sur les autres coûts et les frais financiers.

Télécommunications

12 Le Transporteur inclut, au coût de son projet à faire autoriser, les coûts pour les actifs de
13 télécommunications qui lui sont associés, présentés distinctement aux tableaux 1 et 2.